

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 23 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Patrick QUIVRIN, (P. M. MAUGER), Christophe GSELL, Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Isabelle VILLEY DESMESERETS (P. Mme LECHEVALLIER)

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Assemblées et intercommunalité :

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – COMMISSIONS INTERNES – REMPLACEMENT DE M. NOURRY SUITE A SA DEMISSION - COMMISSION EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE :

DEL20240923_02A

Présents : 25

Pouvoirs : 3

Absentions :

Suffrages exprimés :28

Pour : 28

Contre :

Rapporteur : Le Maire

A la suite de la démission de M. NOURRY, il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions internes où il siégeait en tant que représentant de la liste 2 d'opposition (Ouistreham Ecologiste et Citoyenne).

Mme Marie Le Bas étant seule candidate pour remplacer M. Nourry, **les membres de l'assemblée décident à l'unanimité** de procéder aux désignations à main levée. Elle est désignée à l'unanimité.

La composition de la commission concernée s'établit donc comme suit :

Attributions, compétences de la commission :	Composition de la commission :
EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE DEL20200602_01C - 10 membres dont le maire	
Affaires scolaires : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Education, ouvertures et fermetures de classe, classes spécialisées, projets scolaires, voyages, programmes Erasmus ➤ services scolaires : restauration scolaire (dont comité de suivi), transport scolaire, locaux ➤ périscolaire : garderie Enfance et Jeunesse (0-25 ans) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ petite enfance : RAM, crèche... ➤ extrascolaire/accueil des jeunes : centre aéré, accueil collectif sans et avec hébergement ➤ conseil local des jeunes Affaires familiales : <ul style="list-style-type: none"> - Bourses, dispositifs et autres aides destinées aux familles (bourse au permis, Petits Boulots, Argent de Poche...) : instruction des candidatures, attribution des bourses, évaluation des montants, et suivi des clauses contractuelles. 	3 Membres de droit : <ul style="list-style-type: none"> - Le maire, président de droit - L'Adjointe déléguée : C. LECHEVALLIER (VP) - L'élue déléguée Petite enfance : B. PINON 7 membres élus : <p>4 élus liste majoritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A. NAUDOT, M. MAUGER, P. DEUTSCH, M. BIGOT <p>2 élus liste 1 opposition (20%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - P. SEGAUD CASTEX – R. CHAUVOIS <p>1 élu liste 2 opposition (10%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. LE BAS



REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024 de OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Application agréée E-Expédition du Registre des Délibérations

99_DE-014-2114 04884-20240923-DL20240923_

DEL20240923_02A

Du 23 septembre 2024

CM4.2024

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le - 1 OCT. 2024
Certifié exécutoire.